

Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Aire-sur-la-Lys
13 rue du Bourg

Ancienne usine de traitement des corps gras (fonderie de suif) et fabrique de chandelles Pépet (ou Pépez)-Soinne,

Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005702
Date de l'enquête initiale : 1987
Date(s) de rédaction : 2025
Cadre de l'étude : patrimoine industriel arrondissement de Saint-Omer
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : usine de traitement des corps gras
Précision sur la dénomination : fonderie de suif
Appellation : fonderie de suif Pépet-Soinne, fonderie de suif Pépez-Soinne, fabrique de chandelles Pépet-Soinne,
fabrique de chandelles Pépez-Soinne
Destinations successives : immeuble à logements, boutique
Parties constituantes non étudiées : atelier de fabrication, boutique

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Réseau hydrographique : Lys (la) ; Autrefois Servoir, bras séparé de la Lys canalisé au XVIIIe siècle pour fournir la ville en eau potable. Sernois (le) ; Traverse la ville du sud au nord et se jette dans la Lys. Laquette (la) ; Oduelle (l') ; Mardyck (le)
Références cadastrales : 1818, L, 1212 ; 2025, AD, 390

Historique

Au n°6 de la rue du Bourg (aujourd'hui n°13), en fond de cour d'une maison de ville dénommée "A la balance" (1705) qui comprend sa boutique au rez-de-chaussée et son logement à l'étage, le cirier Pierre Pépet (ou Pépez) (Aire-sur-la-Lys, 1822-Saint-Omer, 1896) et son épouse Sophie Soinne sont autorisés en 1850 à installer une fonderie de suif et une fabrique de chandelles au bain-marie. Cette activité est déjà arrêtée à l'époque du recensement de 1856. Pierre Pépet s'est installé à cette époque à Saint-Omer et exerce pendant un quart de siècle le métier de photographe (itinérant ?). L'immeuble accueille un café dans les années 1980 ("La Balance") et aujourd'hui (2025) une agence immobilière.

Période(s) principale(s) : 1er quart 18e siècle
Période(s) secondaire(s) : 2e quart 19e siècle
Dates : 1705 (porte la date)
Auteur(s) de l'oeuvre : maître d'œuvre inconnu

Description

Atelier de fabrication et logement patronal sous le même toit. Le magasin comme le logement étaient installés dans une demeure datée de 1705, l'atelier de fabrication en fond de cour. Pour y accéder, il fallait traverser la boutique, l'arrière-boutique, la cuisine, la cour. L'atelier comprenait une chaudière et sa cheminée, un bac à plonger, une presse et des tréteaux. La façade sur rue de la maison de ville comprend un rez-de-chaussée dédié à l'activité commerciale. L'étage noble est éclairé de deux grandes baies qui ont conservé leur lambrequin en partie supérieure. La toiture à forte pente est couverte de tuiles plates. La partie haute de la façade comprend des cartouches sculptés sur une corniche dont un cartouche central

représentant une balance, symbole d'équité et de justice, entouré de rinceaux et de motifs floraux. Ce cartouche central est un indice d'un métier de justice exercé par un ancien propriétaire de cette maison au XVIII^e siècle. Il est flanqué de chaque côté de deux autres cartouches avec rinceaux et motifs floraux portant chacun un chiffre de l'année d'érection de la maison de ville : 1705.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique enduit partiel

Matériau(x) de couverture : tuile flamande mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, rez-de-chaussée surélevé

Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés

Énergies : énergie thermique ; produite sur place

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents figurés

- **Plan produit par le sieur Pepez-Soinne pour servir à l'enquête de commodo vel incommodo ordonnée pour l'établissement de sa fabrique de chandelles et de sa fonderie de suif au bain-marie**, dessin de Bincteux, Aire, 4 novembre 1849 (AC Aire-sur-la-Lys ; non coté).

Bibliographie

- SERVICE RÉGIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL NORD-PAS-DE-CALAIS. **Architecture et industrie à Aire-sur-la-Lys. Pas-de-Calais**. Réd. Odile TÊTU, Philippe DAPVRIL ; fotogr. Philippe Dapvril. [Lille] : Association Christophe Dieudonné, 1990 (Images du patrimoine ; 41). pp. 57.

Annexe 1

La méthode de fabrication dite de la jetée et son matériel observée en 1989 dans la fabrique Lebrun-Coquant à Aire-sur-la-Lys.

Dans cette entreprise étaient employées deux méthodes de fabrication : le moulage et la jetée. L'atelier de fabrication a conservé jusqu'en 1989 une partie du matériel correspondant à la jetée. Une chaudière à charbon, véritable générateur, transformait l'eau en vapeur. Un système de tuyauteries et de vannes la reliait aux différents postes de travail.

Les tables de travail supportaient des bacs en cuivre à double parois chauffés à la vapeur. Au-dessus d'eux étaient installés des tours en bois formés d'un axe vertical mobile muni d'un plateau circulaire pouvant se fixer à différentes hauteurs. On y suspendait quarante mèches sur lesquelles, à l'aide d'une cuillère, on versait la cire liquéfiée qui se solidifiait par couche. L'opération était répétée jusqu'à obtention de cierges au calibre voulu.

Un anneau métallique de grande taille était adapté à la fabrication de cierges cylindriques en série. On y accrochait huit cadres recevant chacun dix baguettes. L'ouvrier y fixait une série de mèches qui étaient plongées dans la cuve en un mouvement régulier de balayage, puis aussitôt remontées. Ces mèches une fois démêlées se figeaient. L'opération de trempage était renouvelée autant de fois que nécessaire.

Deux sortes de bacs étaient employés pour ramollir les cierges. Après avoir été trempés dans l'eau chauffée à la vapeur à l'aide d'un serpentín, les gros cierges étaient roulés sur une table à l'aide d'une plane (planchette en bois) afin de leur donner une forme régulière. Le premier bac était une sorte de baignoire, l'autre était une cuve en bois de deux mètres de profondeur, à demi-enterrée. Les grands cierges pascaux de communion, fixés à un palant, y étaient plongés avant d'être ouvragés à l'aide de pinces en buis.

Une machine à rogner permettait la coupe des cierges pour en calibrer la longueur. Elle était reliée à un tapis roulant en tissu qui se déplaçait par saccades, les polissant avant leur empaquetage.

La consommation de bougies était encore très importante dans la première moitié du XX^e siècle et cinq machines déjà disparues en 1989, avec moules en étain, les fabriquaient en série et selon l'usage auquel elles étaient destinées. Ainsi, la machine *8/voiture* coulait les bougies servant à l'éclairage des véhicules hippomobiles. Elles étaient ensuite commercialisées par paquet de huit.

La fabrique de chandelles nécessitait d'importantes quantités d'eau qui étaient pompées dans la nappe phréatique et qui étaient stockées dans une bêche (citerne en métal). Les matières premières utilisées étaient le coton pour la mèche, le suif, la cire d'abeille, la paraffine et la stéarine ou leur mélange approprié. La cire était préparée dans des cuves de 500 kg et chauffée pour être liquéfiée. La demande de chandelles de suif s'étant maintenue jusqu'en 1940, la fabrique se fournissait auprès des abattoirs et boucheries de la ville. Les excédents de suif étaient vendus en tonneaux aux savonneries de la région.

Source : SERVICE RÉGIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL NORD-PAS-DE-CALAIS. **Architecture et industrie à Aire-sur-la-Lys. Pas-de-Calais.** Réd. Odile TÊTU, Philippe DAPVRIL ; fotogr. Philippe Dapvril. [Lille] : Association Christophe Dieudonné, 1990 (Images du patrimoine ; 41), pp. 58-59.

Annexe 2

Les fonderies de suif à Aire-sur-la-Lys.

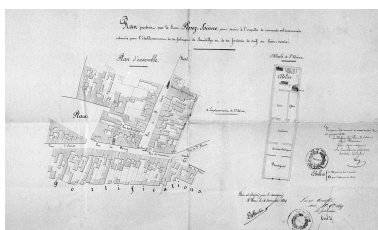
Au milieu du XIX^e siècle, Aire-sur-la-Lys compte plusieurs fonderies de suif établies entre 1840 et 1850 sur l'axe routier principal de la ville (fonderie Quénivet rue de Saint-Omer - fonderie Sepez-Soinne rue du Bourg - fonderie Halluin-Porteau rue d'Arras). Le nombre relativement élevé de petits établissements de fonderie s'explique par l'installation dans cette ville d'abattoirs importants où les fondeurs peuvent facilement s'approvisionner en déchets. Après être sortis de l'abattoir, les déchets sont hachés et broyés avant d'être déposés dans des cuves destinés à les fondre. Ces dernières contiennent plusieurs hectolitres d'eau et sont chauffées au moyen de serpentins à vapeur. Ces installations, qui ne requièrent pas un espace considérable et n'utilisent qu'un matériel de fabrication fort réduit, sont logées dans les dépendances des habitations. Elles consistent essentiellement en une chaudière, un fourneau avec une cheminée d'une hauteur de dix à quinze mètres, un bac à plonger, des tréteaux à sécher et, surtout, beaucoup d'eau.

Source : SERVICE RÉGIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL NORD-PAS-DE-CALAIS. **Architecture et industrie à Aire-sur-la-Lys. Pas-de-Calais.** Réd. Odile TÊTU, Philippe DAPVRIL ; fotogr. Philippe Dapvril. [Lille] : Association Christophe Dieudonné, 1990 (Images du patrimoine ; 41), p. 57.

Illustrations



Vue générale depuis la rue.
Phot. Philippe Dapvril
IVR31_19896200495XA



Plan produit par le sieur Pepetz-Soinne pour servir à l'enquête de commodo vel incommodo ordonnée pour l'établissement de sa fabrique de chandelles et de sa fonderie de suif au bain-marie. Dessin de Bincteux. Aire, 4 novembre 1849 (AC Aire-sur-la-Lys).

Repro. Philippe Dapvril
IVR31_19876200351X

Auteur(s) du dossier : Karl-Michael Hoin

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



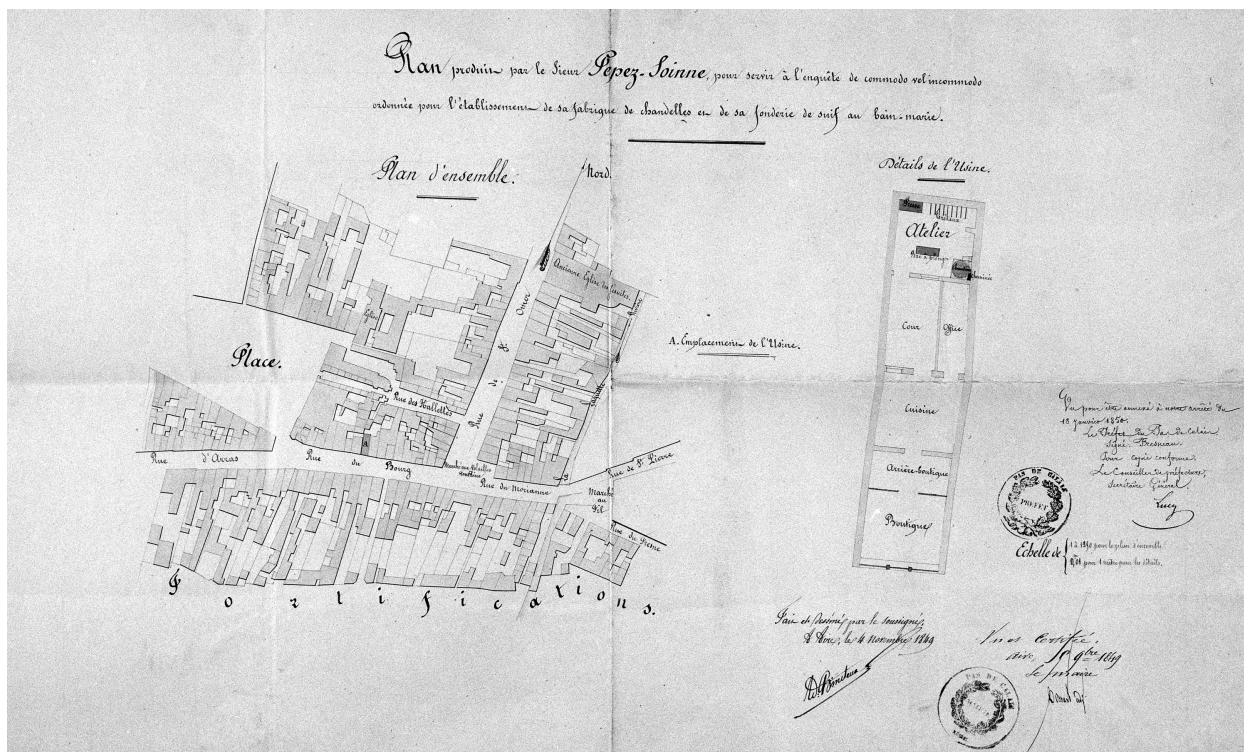
Vue générale depuis la rue.

IVR31_19896200495XA

Auteur de l'illustration : Philippe Dapvril

Date de prise de vue : 1987

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan produit par le sieur Pépez-Soinne pour servir à l'enquête de commodo vel incommodo ordonnée pour l'établissement de sa fabrique de chandelles et de sa fonderie de suif au bain-marie. Dessin de Bineteux. Aire, 4 novembre 1849 (AC Aire-sur-la-Lys).

IVR31_19876200351X

Auteur de l'illustration (reproduction) : Philippe Dapvrl

Date de prise de vue : 1987

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives communales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation